



FORMATION : La fonction employeur en association : les relations bénévoles / salariés

30€ pour les bénévoles / 120€ pour les salariés



Date de formation: 21/06/2024

Horaires: 9h30 - 16h30

Durée: 6h00

Lieu:

Espace Associatif, Maison Pierre Waldeck-Rousseau, 1 allée Mgr Jean-René C

Intervenant: Valérie Bellot

Nombre de places disponibles: 13

Bénéficiaire: bénévoles et salariés

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2024-06-16

Contact: Guillaume Hardy

Description de la formation :

Contenus :

1. La fonction employeur de l'association
 - Les fondements juridiques
 - Clarification des rôles et des responsabilités bénévoles et salariés
 - La particularité associative et son défi : faire coexister et travailler ensemble des personnes engagées à divers titres avec des statut juridiques différents.
2. La question de la hiérarchie des normes en association.
3. Les démarches règlementaires
 - Le contrat de travail
 - Les obligations hiérarchiques et le lien de subordination
 - Outils de suivi des salariés
 - La légitimité des bénévoles
 - Harmonisation des travaux et responsabilité des équipes
 -

Méthodes mobilisées

- Exposé théorique et échange d'expériences avec les participants
- Supports de cours synthétiques projeté.

Modalités d'évaluation

- Tour de table des attentes en début de formation / tour de table des apprentissages en fin de formation.
 - Questionnaire d'évaluation et d'apprentissages distribué en fin de formation.
-

Objectif de la formation :

- Comprendre la fonction employeur de l'association et la hiérarchie des normes en association
 - Intégrer la démarche réglementaire à son fonctionnement associatif pour de bonnes relations entre bénévoles employeur et salariés.
-
-

Infos Complémentaires :

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET : 337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29